

Enquête déplacements 2015 de l'aire métropolitaine lyonnaise

Résultats sur le secteur Beaujolais

Décembre 2016





Chiffres-clés

LE TERRITOIRE ET SES HABITANTS

LES HABITANTS

	Secteur Beaujolais en 2015	Evolutions 2006/2015 secteur Beaujolais à périmètre constant	Agglo. caladoise en 2015	Evolutions 2006/2015 dans l'agglomération caladoise	Aire métropolitaine lyonnaise hors Métropole de Lyon en 2015	Aire métropolitaine lyonnaise en 2015
Population de 5 ans et plus	189 000	+9%	69 500	+12%	936 000	2 136 000
Nombre de ménages	85 500	+10%	32 500	+14%	403 500	999 500
Taille moyenne des ménages	2,38	Stable	2,31	-1%	2,49	2,29
Part des habitants qui ont un emploi ou qui étudient	69%	+ 4 points	71%	+ 5 points	72%	71%

LA MOTORISATION

Nombre de voitures à disposition par ménage	1,52	+3%	1,39	+6%	1,63	1,25
Part des ménages sans voiture à disposition	9%	- 1 point	11%	- 3 points	7%	20%
Part des ménages ayant deux voitures ou plus à disposition	50%	+ 1 point	42%	+ 2 points	57%	37%

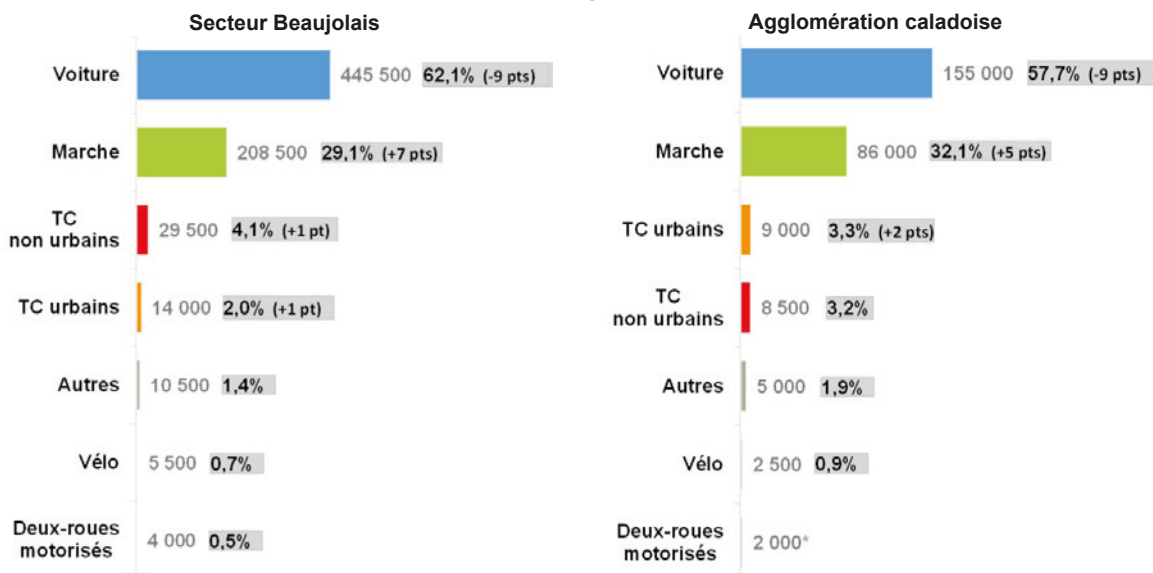
LA MOBILITE DES HABITANTS

Nombre total de déplacements	717 000	Stable	268 500	+3%	3 534 500	7 588 500
Part des déplacements internes au secteur	80%	- 3 points	77%	- 3 points		
Mobilité tous modes	3,80	-8%	3,86	Stable	3,78	3,55
Part des personnes ne s'étant pas déplacées la veille	7%		6%		8%	10%
Part des très mobiles (5 déplacements ou plus)	30%		31%		30%	26%
Temps quotidien consacré aux déplacements par habitant	58 min	- 6 min	59 min	- 8 min	61 min	62 min
Part des déplacements de proximité (< 3 km)	59%		62%		51%	54%
Distance moyenne parcourue quotidiennement par habitant	29 km		25 km		32 km	23 km

Répartition modale des déplacements des habitants et évolutions significatives 2006/2015

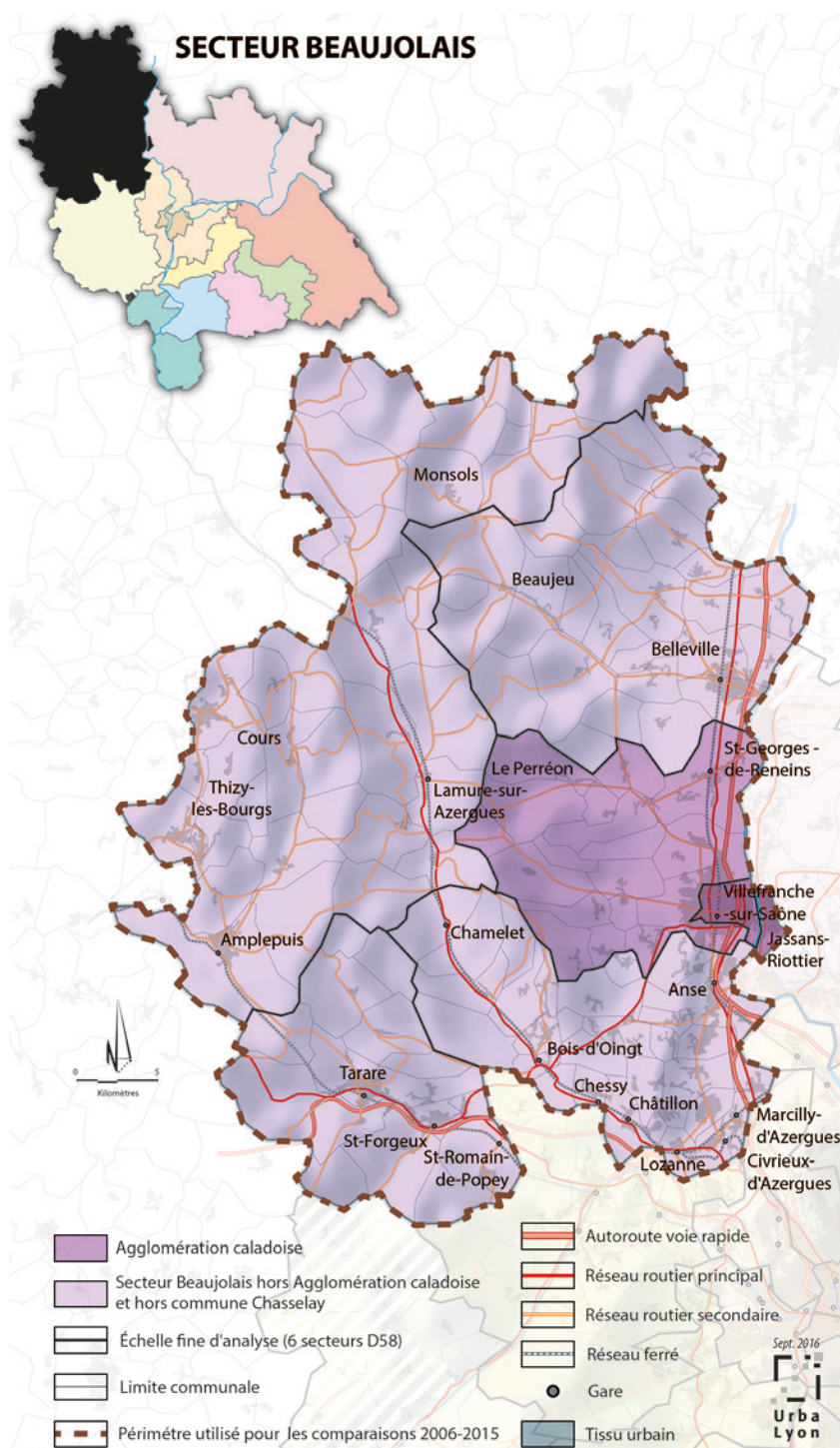
Note de lecture :

* : Volume de déplacements inférieur au seuil statistique de 2 300 déplacements redressés : les parts modales ne sont pas affichées.





Le secteur Beaujolais dans le périmètre de l'enquête



Ce document présente les résultats de l'Enquête Déplacements 2015 sur sa partie nommée « secteur Beaujolais ».

Par rapport à l'enquête 2006, le secteur Beaujolais a été légèrement réduit pour ne pas déborder sur le département de l'Ain (sauf Jassans-Riottier). Ainsi la Communauté de communes Montmerle Trois Rivières et les communes de Fareins, Beauregard et Frans restent dans le secteur Ain. En revanche, la commune de Quincieux est désormais dans la Métropole de Lyon.

Le secteur Beaujolais comprend donc l'agglomération caladoise (Communauté d'agglomération de Villefranche Beaujolais Saône, CAVBS) desservie par le réseau de TC urbains Libellule, et les Communautés de communes du Beaujolais Pierres Dorées, de Saône Beaujolais, du Haut-Beaujolais et d'agglomération de l'Ouest rhodanien.

Un échantillon de 2 105 personnes de cinq ans et plus a été enquêté entre octobre 2014 et avril 2015. Après redressement, l'enquête restitue la mobilité des 189 000 habitants de cinq ans et plus.

Plusieurs territoires d'analyse dans ce document

Les résultats de l'enquête sont présentés sur :

- le secteur Beaujolais dans sa totalité ;
- l'agglomération caladoise (CAVBS) ;
- la commune de Villefranche-sur-Saône ;
- le reste du secteur Beaujolais hors agglomération caladoise et hors Chasselay.

Des évolutions 2006-2015 calculées à périmètre constant

Le périmètre du secteur Beaujolais ayant évolué entre les enquêtes de 2006 et 2015, les comparaisons de résultats sont calculées sur un périmètre commun aux deux enquêtes représenté ci-contre.



Qui sont les habitants et pourquoi se déplacent-ils ?



**2,4 personnes
et 1,5 voiture
par ménage**

Des ménages de taille plutôt faible par rapport au reste de l'aire métropolitaine lyonnaise hors Métropole de Lyon

Les ménages habitant le secteur Beaujolais comporte en moyenne 2,38 personnes. Ils sont encore plus petits dans l'agglomération caladoise (2,31 personnes par ménage) et dans Villefranche-sur-Saône (2,10). En revanche, les ménages habitant le reste du secteur Beaujolais sont un peu plus grand en moyenne (2,42).

Une motorisation des ménages relativement faible, mais en progrès

En moyenne, un ménage du secteur Beaujolais dispose de 1,52 voiture. La motorisation des ménages est un peu plus importante hors agglomération caladoise (1,59) mais elle reste inférieure à la moyenne de l'aire métropolitaine lyonnaise hors Métropole de Lyon.

La motorisation a augmenté de 3% par rapport à 2006, et notamment de 6% pour les ménages de l'agglomération caladoise.

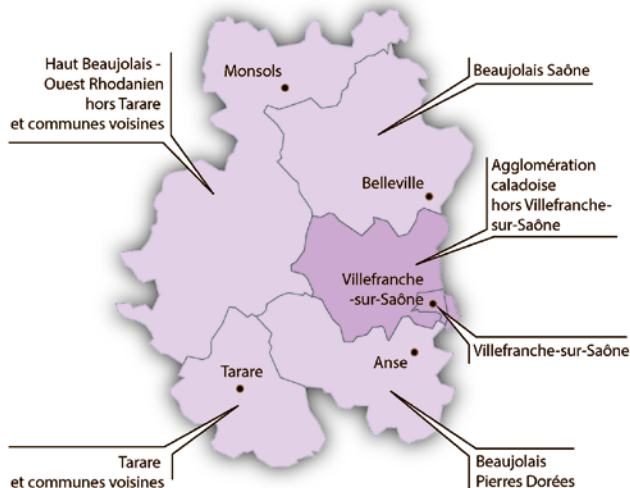
Les motifs obligés (travail, école et université) : près de 30% des déplacements des habitants

Le retour au domicile n'est pas systématique : 24% des déplacements ne sont pas liés au domicile, ni en origine, ni en destination, et sont appelés « secondaires ».

L'accompagnement représente 15% de leurs déplacements.

Cette répartition des motifs de déplacements est très proche de celle des habitants de l'aire Métropolitaine lyonnaise hors Métropole de Lyon. Elle a peu évolué depuis 2006, si ce n'est pour le motif visite qui présente une légère baisse (- 3 points) et le motif loisirs, une légère hausse.

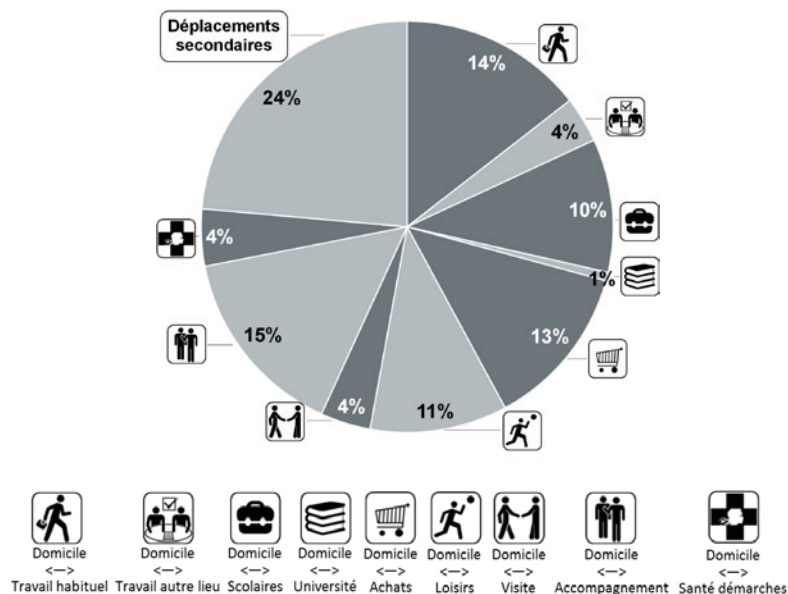
Le secteur Beaujolais et ses six sous-secteurs pour analyse



Taille et motorisation des ménages selon le secteur de résidence

Habitants	Taille moyenne des ménages	Nombre de voitures à disposition par ménage
Villefranche-sur-Saône	2,10	1,12
Agglomération caladoise	2,31	1,39
Secteur Beaujolais hors agglomération caladoise	2,42	1,59
Secteur Beaujolais	2,38	1,52
Aire métropolitaine lyonnaise hors Métropole de Lyon	2,49	1,63

Répartition par motif des déplacements des habitants du secteur Beaujolais



Note de lecture : les déplacements secondaires sont des déplacements non liés au domicile, ni en origine, ni en destination.

Comment se déplacent-ils ?

Déplacements quotidiens, mobilités et parts modales des habitants au sein du périmètre d'enquête complet, selon leur secteur de résidence et selon le mode principal

Habitants de ...	Modes	Nombre de déplacements par jour	Mobilité	Part modale	Evolution part modale 2006/2015
Villefranche-sur-Saône	conducteur 	49 000	1,54	38,5%	stable
		51 000	1,61	40,2%	stable
	passager 	14 000	0,44	10,8%	-2 pts
		3 500	0,11	2,8%	+1 pt
		6 000	0,18	4,6%	+3 pts
		2 000 *	*	*	*
		1 000 *	*	*	*
		1 000 *	*	*	*
	Total	127 000	4,01	100,0%	
Agglomération caladoise	conducteur 	119 000	1,71	44,3%	-6 pts
		86 000	1,24	32,1%	+5 pts
	passager 	36 000	0,52	13,4%	-3 pts
		8 500	0,13	3,2%	stable
		9 000	0,13	3,3%	+2 pts
		5 000	0,07	1,9%	stable
		2 500	0,03	0,9%	stable
		2 000 *	*	*	*
	Total	268 500	3,86	100,0%	
Secteur Beaujolais hors Agglomération caladoise	conducteur 	229 500	1,92	51,1%	-5 pts
		122 500	1,03	27,3%	+9 pts
	passager 	61 000	0,51	13,6%	-3 pts
		21 000	0,17	4,7%	+1 pt
		5 000	0,04	1,1%	+1 pt
		5 000	0,04	1,2%	stable
		3 000	0,02	0,7%	stable
		1 500 *	*	*	*
	Total	448 500	3,76	100,0%	
Secteur Beaujolais	conducteur 	348 500	1,84	48,6%	-6 pts
		208 500	1,11	29,1%	+7 pts
	passager 	97 000	0,51	13,5%	-3 pts
		29 500	0,16	4,1%	+1 pt
		14 000	0,07	2,0%	+1 pt
		10 500	0,05	1,4%	stable
		5 500	0,03	0,7%	stable
		4 000	0,02	0,5%	stable
	Total	717 000	3,80	100,0%	

Notes de lecture :

* : ces volumes, mobilités (nombres de déplacements par personne et par jour) et parts modales correspondent à des volumes de déplacements inférieurs au seuil statistique de 2 300 déplacements redressés.

Les évolutions 2006/2015 sont calculées à périmètre constant pour chaque secteur.

La part modale est considérée comme stable lorsqu'il n'y a pas de hausse (+) ou de baisse (-) statistiquement significative.

3,8 déplacements
par habitant
et par jour
dont 2,4 en voiture



Une mobilité globale stable

Depuis 2006, les habitants du secteur Beaujolais font 8% de déplacements en moins par habitant, alors que la diminution est de l'ordre de 4% pour l'aire métropolitaine lyonnaise hors Métropole de Lyon.

Dans l'agglomération caladoise, une mobilité plus durable : la voiture régresse et les TC urbains et la marche à pied progressent

Chez les habitants de Villefranche-sur-Saône, la mobilité en TC urbains a progressé. Leur part des déplacements en TC urbains a gagné trois points en dix ans et celle en voiture (en tant que passager) a perdu deux points.

Pour l'ensemble des habitants de l'agglomération caladoise, la mobilité a augmenté en TC urbains mais elle a diminué en voiture (en tant que passager). Au final, les parts modales des habitants ont évolué dans le sens d'une mobilité plus durable : moindre part en voiture, plus fortes parts à pied et en TC urbains.

Dans le reste du Beaujolais, une mobilité également plus durable, avec notamment une forte progression de la marche

Les habitants du secteur Beaujolais hors agglomération caladoise marchent davantage qu'il y a dix ans et utilisent moins la voiture.

La part modale des déplacements à pied pour ces habitants a progressé de 9 points en dix ans.

-  Voiture
-  Marche
-  TC urbains tous réseaux confondus
-  TC non urbains
-  Vélo
-  2 roues motorisés
-  Autres modes



Où et comment se déplacent les habitants dans le secteur Beaujolais ?



577 000
déplacements
internes au secteur
Beaujolais

Le Beaujolais, un territoire autonome

577 000 déplacements quotidiens sont effectués par les habitants du Beaujolais en interne à leur secteur de résidence. Cela représente 80% de l'ensemble de leurs déplacements. C'est en légère baisse par rapport à 2006 (- 3 points).

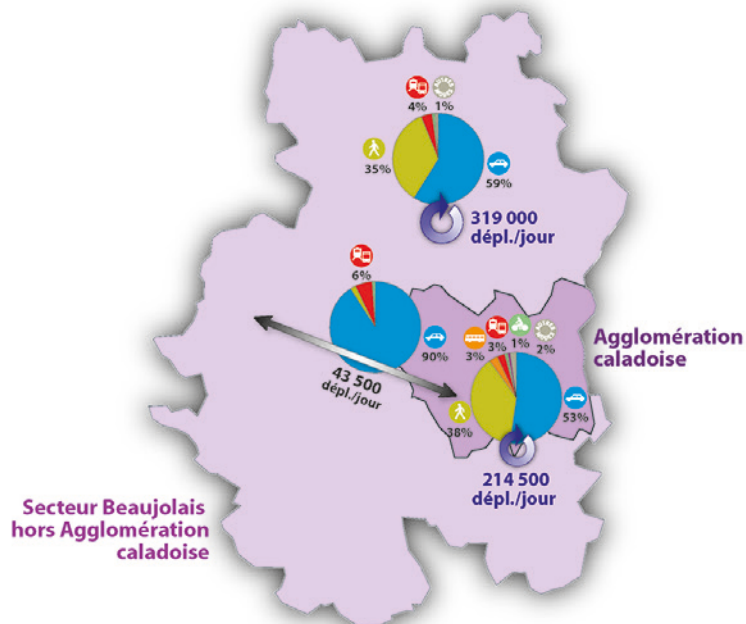
L'agglomération caladoise et Villefranche-sur-Saône particulièrement attractifs

Parmi les 577 000 déplacements internes, 214 500 sont effectués en interne à l'agglomération caladoise et à 53% en voiture.

Les 43 500 déplacements d'échanges avec le reste du secteur Beaujolais sont réalisés également essentiellement en voiture et à 6% en TC interurbains.

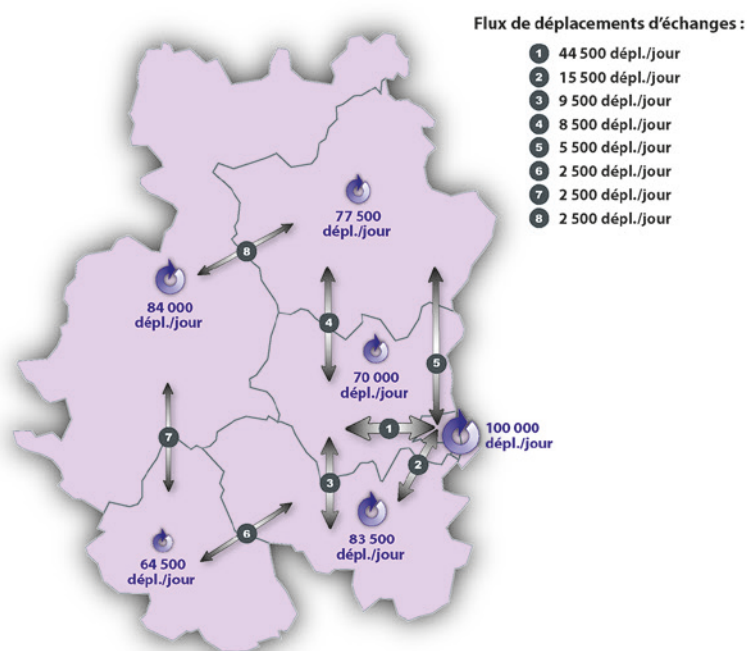
Parmi les 214 500 déplacements internes, 100 000 sont effectués dans Villefranche-sur-Saône. Cette ville polarise de nombreux flux de déplacements d'échanges : 44 500 avec le reste de l'agglomération, 15 500 avec le sous-secteur Beaujolais Pierres Dorées et 5 500 avec celui de Beaujolais Saône.

Déplacements des habitants du secteur Beaujolais par rapport à son sous-secteur l'agglomération caladoise



Note de lecture : les parts modales ne sont affichées que lorsqu'elles correspondent à un volume de déplacements supérieur au seuil statistique de 2 300 déplacements redressés.

Déplacements des habitants du secteur Beaujolais par rapport à ses cinq sous-secteurs

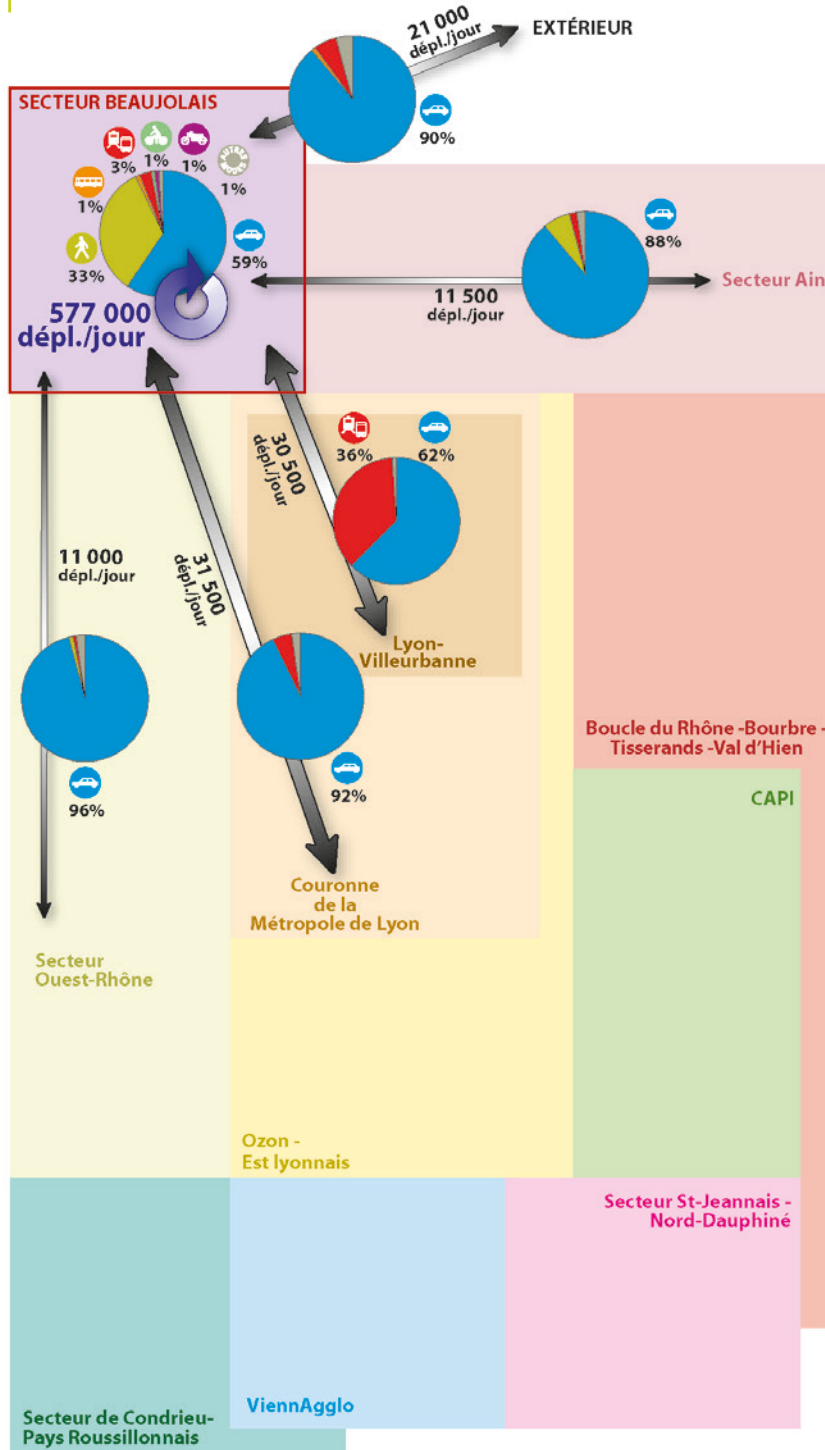


Note de lecture : pour des raisons de validités statistiques, seuls les flux supérieurs au seuil statistique de 2 300 déplacements redressés par jour sont représentés.



Où et comment se déplacent les habitants du secteur Beaujolais ?

Déplacements des habitants du secteur Beaujolais dans l'aire métropolitaine lyonnaise lors d'un jour ouvrable et répartition modale



106 500
déplacements
d'échanges
par les habitants
du secteur



Les habitants du secteur Beaujolais échangent particulièrement avec la Métropole de Lyon

Ils effectuent 62 000 déplacements d'échanges quotidiens entre leur secteur de résidence et la Métropole de Lyon. Ces échanges se font quasiment autant avec le Lyon-Villeurbanne qu'avec sa Couronne.

Les déplacements d'échanges avec Lyon-Villeurbanne présentent un usage des TC interurbains à hauteur de 36%.

Le secteur Beaujolais, un territoire attractif pour la partie ouest de l'Ain

Les habitants du Beaujolais n'effectuent que 11 500 déplacements en lien avec l'Ain, alors que 30 500 déplacements sont réalisés par les habitants du secteur Ain en lien avec le Beaujolais (cf. cahier Secteur Ain). Cette attractivité est notamment due à l'agglomération de Villefranche-sur-Saône située en frange du département de l'Ain.

Les échanges sont plus équilibrés avec le secteur Ouest Rhône : 11 000 déplacements sont effectués par les résidents du Beaujolais alors que 13 000 déplacements sont effectués par les habitants de Ouest Rhône (cf. cahier Ouest Rhône).

Des échanges importants avec l'extérieur du périmètre d'enquête

Les habitants du Beaujolais réalisent 21 000 déplacements quotidiens avec les territoires extérieurs au périmètre d'enquête et ce, particulièrement avec la Saône-et-Loire. La voiture est principalement utilisée pour ces déplacements.

Note de lecture : pour des raisons de validités statistiques, seuls les flux supérieurs au seuil statistique de 2 300 déplacements redressés par jour sont représentés. Les parts modales ne sont affichées que lorsqu'elles correspondent à un volume de déplacements supérieur à ce seuil.



Quel est l'usage de la voiture ?



73%
des conducteurs
sont seuls à bord
et **5%** covoiturent

L'occupation des véhicules est en progrès

73% des trajets en voiture sont faits par des conducteurs seuls à bord. Les conducteurs du Beaujolais, et notamment de l'agglomération caladoise, se déplacent davantage avec plusieurs passagers dans leur véhicule qu'en 2006.

Le taux d'occupation est le ratio du nombre de personnes par véhicule, quel que soit le motif du déplacement et le lien de parenté des passagers avec le conducteur.

Pour les habitants du Beaujolais, ce taux est dans la moyenne de l'aire métropolitaine lyonnaise hors Métropole de Lyon. Cela s'explique notamment par l'occupation élevée des véhicules dans l'agglomération caladoise.

Comme ailleurs, l'occupation des véhicules des habitants du secteur Nord-Isère est plus élevée pour les déplacements à destination des loisirs et des achats.

Environ 5% des véhicules où conducteur et passager(s) ne sont pas du même ménage

Les habitants du Beaujolais effectuent chaque jour de semaine 356 500 trajets en tant que conducteur de voiture et 143 000 trajets en tant que passager. Parmi ces 356 500 trajets, 27% sont réalisés par un conducteur accompagné de passager(s) et plus précisément, 5% par un conducteur accompagné de passager(s) qui n'est (sont) pas de son ménage, soit 20 500 véhicules.

Répartition des trajets effectués en voiture comme conducteur seul ou accompagné et taux moyen d'occupation des véhicules particuliers

Habitants de ...	Volume VP conducteur	Part des VP conducteur seul	Part des VP conducteur + 1 passager	Part des VP conducteur + 2 passagers ou plus	Taux d'occupation
Agglomération caladoise	121 500	71% (-1 point)	19% (-2 points)	11% (+4 points)	1,46 (+6%)
Secteur Beaujolais hors agglomération caladoise	235 000	74%	18%	8%	1,37
Secteur Beaujolais	356 500	73% (+2 points)	18% (-3 points)	9% (+1 point)	1,40 (+1%)
Aire métropolitaine lyonnaise hors Métropole de Lyon	1 909 500	72%	19%	9%	1,41

Détail par motif à destination

Habitants de ...	Motifs	Part des VP conducteur seul	Part des VP conducteur avec un passager ou plus	Taux d'occupation
Secteur Beaujolais	Travail habituel	94%	6%	1,07
	Travail autre lieu	92%	(8%)	1,11
	Achats	79%	21%	1,26
	Loisirs	73%	27%	1,35
Aire métropolitaine lyonnaise hors Métropole de Lyon	Travail habituel	95%	5%	1,06
	Travail autre lieu	92%	8%	1,1
	Achats	74%	26%	1,33
	Loisirs	74%	26%	1,39

Note de lecture : (X%) : calculé pour un nombre de trajets inférieur au seuil statistique de 2 300 redressés : il s'agit alors d'un ordre de grandeur.



Quelle est la pratique du covoiturage ?

Opinion

En semaine, du lundi au vendredi, vous arrive-t-il de covoiturer ?

Habitants de ...	Tous les jours	Au moins 2 fois/sem.	Au moins 2 fois/mois	Exceptionnellement	Jamais
Agglomération caladoise	(3%)	4%	(3%)	14%	76%
Secteur Beaujolais hors Agglomération caladoise	3%	4%	5%	13%	75%
Secteur Beaujolais	3%	4%	4%	13%	76%
Aire métropolitaine lyonnaise hors Métropole de Lyon	3%	7%	6%	17%	67%

Note de lecture : (X%) : calculé pour un nombre de répondants inférieur au seuil statistique de 2 300 redressés : il s'agit alors d'un ordre de grandeur.

7% des habitants du secteur Beaujolais déclarent covoiturer chaque jour ou au moins 2 fois par semaine



Opinion

De moindres habitudes de covoiturage que dans le reste de l'aire métropolitaine

76% des habitants du Beaujolais ne covoiturent jamais en jour de semaine. Cette moyenne est observée autant dans l'agglomération caladoise que dans le reste du Beaujolais. Dans l'aire métropolitaine lyonnaise hors Métropole, cette proportion est plus faible (67%).

Opinion

Pour quel motif covoiturez-vous le plus souvent en semaine ?

Habitants de ...	Trajet domicile-travail (ou domicile-études)	Dépl. professionnels	Loisirs	Achats	Démarches administratives et autres
Agglomération caladoise	34%	(13%)	32%	(7%)	(14%)
Secteur Beaujolais hors Agglomération caladoise	34%	(13%)	28%	(9%)	16%
Secteur Beaujolais	34%	13%	29%	(8%)	15%
Aire métropolitaine lyonnaise hors Métropole de Lyon	30%	9%	33%	13%	15%

Le covoiturage : une pratique principalement pour aller travailler, étudier ou pour les loisirs

34% des habitants du secteur Beaujolais déclarent covoiturer en semaine principalement pour les trajets domicile-travail ou domicile-études et 29% pour les loisirs.

30% déclarent covoiturer avec un collègue de travail et 28% avec un ami. C'est la tendance inverse qui est observée dans l'aire métropolitaine lyonnaise hors Métropole de Lyon : 34% déclarent covoiturer avec un ami et 28% avec un collègue de travail.

Pour ceux qui ne covoiturent pas ou qu'exceptionnellement, les raisons sont très diverses. 18% trouvent cela trop contraignant.

Opinion

Pour quelles raisons ne covoiturez-vous jamais ou exceptionnellement du lundi au vendredi ?

Habitants de ...	Pas besoin, utilise d'autres modes que la voiture	C'est trop contraignant	Préfère être seul en VP	Jamais trouvé qqun intéressé	Ne s'est pas posé la question	Autre
Agglomération caladoise	8%	18%	9%	13%	7%	44%
Secteur Beaujolais hors Agglomération caladoise	7%	18%	10%	12%	8%	45%
Secteur Beaujolais	8%	18%	10%	12%	8%	45%
Aire métropolitaine lyonnaise hors Métropole de Lyon	7%	23%	11%	11%	8%	39%



Quels sont les usages des transports collectifs ?



7 500 voyages par jour sur le réseau Libellule

Parmi les 7 500 voyages quotidiens sur le réseau Libellule de la CAVBS, 7 000 effectués par les habitants du secteur Beaujolais

Les habitants de ce secteur font également 10 500 voyages par jour sur le réseau TCL. Ainsi, les évolutions de mobilités évoquées en page 5 pour les habitants du Beaujolais peuvent être dues à un usage plus important du réseau Libellule ou bien du réseau TCL.

Plus de 58% des déplacements en TC urbains des habitants du secteur Beaujolais sont en lien avec les motifs travail, école et l'université.

12 000 voyages par jour en trains TER et cars TER

Parmi eux, 10 500 sont effectués en trains. 56% des déplacements en trains TER et cars TER sont liés au travail.

23 000 voyages par jour en cars interurbains

Plus de 70% de ces déplacements en cars interurbains sont réalisés pour le motif domicile-école.

Intermodalité : environ 3 500 voitures stationnées en rabattement dans le secteur Beaujolais

34% des déplacements des habitants du Beaujolais entre ce secteur et Lyon-Villeurbanne combinent plusieurs modes de transports mécanisés. Sur cette liaison, les combinaisons les plus récurrentes sont « voiture conducteur + train + TCL » et « voiture conducteur + train ».

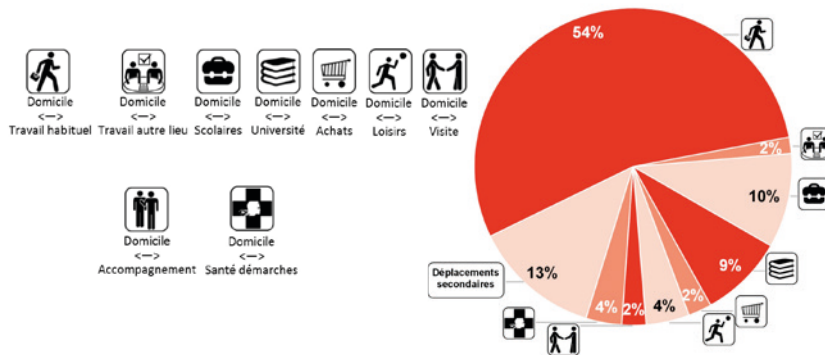
Ainsi, pour ces déplacements avec Lyon-Villeurbanne, environ 3 500 voitures sont stationnées en rabattement sur les transports collectifs, notamment sur les parkings des gares du secteur Beaujolais.

Répartition des voyages effectués quotidiennement par les habitants du secteur Beaujolais sur les réseaux de TC

Passager bus urbain Libellule (CAVBS)	Passager réseau TCL	Passager cars interurbains (dont transport scolaire)	Passager trains et cars TER
7 000	10 500	23 000	12 000

Note de lecture : un voyage est l'équivalent d'un trajet. Il correspond à une étape au sein d'un déplacement.

Répartition par motif des déplacements en trains TER et cars TER effectués par les habitants du secteur Beaujolais



Opinion

Perception générale des habitants quant à la desserte en transports collectifs de leur domicile

Habitants de ...	Bien ou très bien desservi	Assez bien desservi	Pas ou mal desservi	Sans opinion
Agglomération caladoise	45%	21%	26%	7%
Secteur Beaujolais hors Agglomération caladoise	26%	24%	41%	10%
Secteur Beaujolais	33%	23%	35%	9%
Aire métropolitaine lyonnaise hors Métropole de Lyon	23%	22%	47%	8%

Opinion

Pour des personnes ne prenant jamais les transports collectifs, pour quelles raisons vous ne les utilisez jamais ?

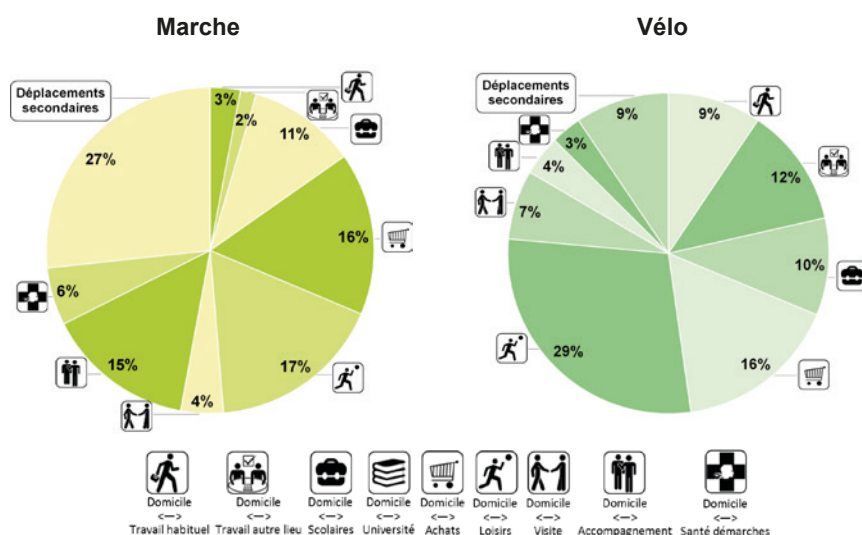
Habitants de ...	Problèmes liés à d'accès aux TC	Problèmes liés à l'offre TC	N'a jamais pensé à utiliser les TC	Préférence pour la voiture (par goût, nécessité et facilité)	Autre raison	Sans opinion
Agglomération caladoise	17%	25%	(3%)	25%	28%	(3%)
Secteur Beaujolais hors Agglomération caladoise	27%	20%	2%	22%	26%	3%
Secteur Beaujolais	24%	21%	2%	23%	26%	3%
Aire métropolitaine lyonnaise hors Métropole de Lyon	26%	28%	2%	21%	20%	3%

Note de lecture : (X%) : calculé pour un nombre de répondants inférieur au seuil statistique de 2300 redressés : il s'agit alors d'un ordre de grandeur.



Quels sont les usages du vélo et de la marche à pied ?

Répartition par motif des déplacements effectués à pied et à vélo par les habitants du secteur Beaujolais



208 500
déplacements
quotidiens à pied
et **5 500**
déplacements
à vélo



La marche pour des déplacements de proximité

Les habitants de l'agglomération caladoise, et en particulier de Villefranche-sur-Saône, marchent plus fréquemment que leurs voisins du reste du secteur Beaujolais.

La marche est d'abord pratiquée pour des déplacements secondaires, c'est-à-dire qui n'ont pas le domicile comme point de départ ou d'arrivée. La part de ces déplacements est en légère hausse par rapport à 2006.

Par ailleurs, marcher permet de relier le domicile aux activités de loisirs (+3 points par rapport à 2006), d'effectuer des achats, d'accompagner une personne (+4 points) ou de se rendre à l'école.

La marche est en légère baisse pour les visites (-4 points), les déplacements domicile-école (-3 points), les déplacements domicile-achats et domicile-travail habituel.

8% des habitants du Beaujolais se déplacent au moins deux fois par semaine en vélo (hors week-end)

Cette fréquence est dans la moyenne des habitants du périurbain.

45% de leurs déplacements à vélo sont effectués pour les achats ou les loisirs.

Fréquence de la pratique de la marche (hors week-end) selon le secteur de résidence

Habitants de ...	Au moins 2 déplacements par semaine	Au moins 2 déplacements par mois	Exceptionnellement	Jamais
Villefranche-sur-Saône	74%	(7%)	11%	8%
Agglomération caladoise hors Villefranche-sur-Saône	52%	7%	14%	27%
Agglomération caladoise	62%	7%	13%	18%
Secteur Beaujolais hors agglomération caladoise	57%	5%	18%	20%
Secteur Beaujolais	59%	6%	16%	19%
Aire métropolitaine lyonnaise hors Métropole de Lyon	61%	6%	15%	18%

Note de lecture : (X%) : calculé pour un nombre de répondants inférieur au seuil statistique de 2 300 redressés : il s'agit alors d'un ordre de grandeur.

Fréquence de la pratique du vélo (hors week-end) selon le secteur de résidence

Habitants de ...	Au moins 2 déplacements par semaine	Au moins 2 déplacements par mois	Exceptionnellement	Jamais
Villefranche-sur-Saône	(5%)	(4%)	11%	79%
Agglomération caladoise hors Villefranche-sur-Saône	9%	(5%)	19%	67%
Agglomération caladoise	7%	5%	15%	72%
Secteur Beaujolais hors agglomération caladoise	8%	4%	15%	73%
Secteur Beaujolais	8%	4%	15%	73%
Aire métropolitaine lyonnaise hors Métropole de Lyon	9%	5%	17%	70%

Pour toute utilisation des résultats issus de l'Enquête Déplacements Grand Territoire 2015, mention obligatoire :
« Source : Enquête Déplacements 2015 de l'aire métropolitaine lyonnaise, maîtrise d'ouvrage SYTRAL. »

Ces éditions sont disponibles sur le site internet **www.sytral.fr**

Les partenaires de l'enquête



Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient - 69326 Lyon Cedex 03
Tél. 04 81 92 33 00 - Fax 04 81 92 33 10
www.urbalyon.org

Directeur de la publication : **Damien Caudron**
Réfèrent : **Thibaut Descroux** 04 81 92 33 32
t.descroux@urbalyon.org
Infographie : Agence d'urbanisme
Crédit photo : Syndicat Mixte du Beaujolais



Syndicat mixte des Transports pour le Rhône
et l'Agglomération Lyonnaise
21 boulevard Vivier Merle
CS 63815
69487 Lyon cedex 03

Tél : 04 72 84 58 00 - Fax : 04 78 53 12 84
www.sytral.fr